

Pétrole et gaz du Canada—Loi

J'aimerais parler de ce qui se produit aujourd'hui dans notre pays, monsieur l'Orateur. Des capitaux quittent le pays. Nous avons indisposé nos bons voisins du Sud alors que nous savons que sans leur appui, le Canada ne serait rien d'autre que «quelques arpents de neige».

Je cite un article de la livraison d'aujourd'hui du *Citizen d'Ottawa*:

M. Harvey Bale, adjoint du représentant commercial américain chargé de la politique d'investissement, a déclaré que son pays vient de déposer auprès du GATT une liste détaillée d'exigences de rendement douteuses que certains pays, y compris le Canada, imposent aux investisseurs étrangers.

L'article, qui donne un compte rendu d'une réunion de représentants commerciaux américains à Washington, poursuit:

Tous les participants ont affirmé que le gouvernement de M. Reagan considère comme «troublantes» les différentes philosophies économiques adoptées par le gouvernement de M. Trudeau et par les États-Unis.

L'article conclut en citant les propos de M. Bale:

... le gouvernement canadien pratique un «nationalisme économique» qui suppose une intervention active dans l'économie au moyen de politiques nuisibles au commerce et à la circulation des capitaux dans l'économie mondiale.

Notre parti est d'avis que le Canada devrait adopter un rythme plus mesuré dans la prise d'un plus grand contrôle de notre destinée et des entreprises financières. Nous ne croyons pas aux mesures immédiates et arbitraires visant à confisquer et à voler un bien qui appartient à une tierce partie. En cela, notre approche est différente de celle de mes bons amis du Nouveau parti démocratique. Je le répète, nous ne croyons pas à la confiscation et au vol d'un bien qui appartient à une tierce partie.

De nombreuses personnes, y compris le gouverneur de la Banque du Canada, ont signalé que les taux d'intérêts élevés d'aujourd'hui sont une conséquence directe des dispositions du Programme énergétique national. Pratiquement un économiste chevronné sur deux dans notre pays nous dit que le Programme énergétique national est en grande partie responsable des taux d'intérêts élevés qui font mal aux propriétaires, aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux hommes d'affaires canadiens aujourd'hui.

Après des mois d'audiences publiques, l'Office national de l'énergie a dit assez clairement que des mois d'analyse approfondie de toutes les données et de tous les renseignements à sa disposition lui permettaient de conclure que le Canada ne pourra atteindre l'autosuffisance avant 1990 et pourrait même ne pas l'atteindre avant l'an 2000 dans les conditions actuelles. Ce n'est pas là l'avis exprimé par un théoricien conservateur farfelu de l'ouest du Canada; c'est l'avis d'un organisme gouvernemental, l'Office national de l'énergie.

Le gouverneur de la Banque du Canada est un autre porte-parole qui a établi un lien direct entre les taux d'intérêt et le Programme énergétique national. J'imagine que nous pouvons aussi nous fier à des gens comme le président de la Banque Royale du Canada, qui a déclaré que les solutions d'extrémistes appliquées d'un côté comme de l'autre de la frontière ne servent à rien et que les mesures prises par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme énergétique national tiennent de l'extrémisme brutal et irritent énormément les établissements financiers du Canada et d'ailleurs qui sont le pivot de notre économie. Il a signalé que cette irritation se manifeste avant tout par la sortie des capitaux de placement du Canada et le manque d'occasions et de sécurité pour nos jeunes.

Si nous voulons réduire la mainmise étrangère au Canada, monsieur l'Orateur, nous devrions fournir des stimulants aux Canadiens au lieu de leur demander d'acheter des obligations d'épargne du Canada à un taux d'intérêt de 19.5 p. 100 pour aider à sortir le gouvernement du pétrin et à le protéger pendant encore quelques années des conséquences éventuelles et épouvantables d'une dette nationale excessive. Nous devrions cesser d'attirer les gens en offrant un taux d'intérêt de 19.5 p. 100 sur les obligations d'épargne du Canada. Les députés d'en face devraient commencer à payer leurs maudites factures eux-mêmes—excusez mon langage—au lieu d'imposer des taux d'intérêt élevés aux Canadiens. Ces taux d'intérêt ne sont rien d'autre que des impôts cachés que le gouvernement prélève à cause des politiques dépensières qu'il a adoptées ces douze dernières années. Ce sont les députés d'en face qui devraient en assumer les frais. On pourrait commencer par l'homme le plus riche de la Chambre, le premier ministre lui-même, qui prêche la charité sans la pratiquer lui-même.

Il est grand temps de songer aux dommages que nous faisons à notre pays et au fait que nous laissons un bien piètre héritage à nos enfants. Pourquoi le gouvernement doit-il emprunter de l'argent pour acheter sa part de 25 p. 100? De nombreux témoins qui ont comparu devant le comité lui ont finalement prouvé que les découvertes effectuées avant le 1^{er} janvier 1981 devraient être compensées. Je constate, d'après le bill, que le gouvernement prévoit de rembourser rétroactivement les coûts admissibles ayant été occasionnés à cette date, et ce, à raison de deux fois et demie une certaine quantité portant un nom bizarre. Le gouvernement est donc disposé à payer aux investisseurs qu'il déplace deux fois et demie le montant des coûts en cause. Le gouvernement a décidé arbitrairement combien ces concessions valent, après, évidemment, que le pétrole et le gaz ont été découverts.

● (2110)

Je voudrais que le gouvernement me dise pourquoi il ne laisse pas les investisseurs tranquilles. Pourquoi ne lui suffit-il pas de participer à 25 p. 100 aux travaux de prospection pétroliers et gaziers sur les terres du Canada, sans vouloir acquérir d'intérêts particuliers, actifs dans chaque concession, pour chaque licence de production et pour chaque permis de prospection accordé? A mon avis, cela n'a pas de sens.

Ce que prouve l'amendement du parti conservateur contenu dans la motion n° 21, c'est que nous serions contents qu'on canadianise à 50 p. 100 les programmes de prospection en mer et dans les régions situées au nord du 60° parallèle. Cette proportion nous réjouirait beaucoup; mais nous préférierions que ces 50 p. 100 ou plus viennent des Canadiens, au lieu que ces derniers se précipitent dans les banques, qu'ils se fassent attraper par les annonces que le gouvernement et les banques passent dans les journaux pour les inciter à acheter des obligations d'épargne du Canada. Pourquoi n'adoptons-nous pas de stimulants fiscaux semblables à ceux que contenait notre budget d'il y a deux ans, et qui permettraient aux Canadiens un refuge fiscal jusqu'à concurrence de \$100,000 pour les investissements dans le domaine du pétrole et du gaz au Canada et autres projets risqués? Pourquoi ne permettons-nous pas à nos concitoyens de participer en leur donnant un sentiment de liberté de choix et la possibilité d'investir au rythme qui leur convient?